Du neuf pour la traction animale en Wallonie !!!

L'A.S.B.L Meneurs, ses partenaires, le Cabinet de Madame la Ministre Tellier et le Département Nature et Forêt vous dévoilent leur plan de soutien à la traction animale 2024-2025.

Image : G. Pyckhout, président de l'A.S.B.L Meneurs & C. Tellier lors de la remise en main propre de l'état des lieux sur le débardage au cheval dans les forêts wallonnes en 2023 A La p'tite Foire PAYSANNE 2023.

Petit historique

Suite à la proposition spontanée de la jeune A.S.B.L Meneurs de réaliser une étude sur la situation du débardage au cheval en région Wallonne, les premiers contacts ont été pris avec le ministère des forêts et du bien-être animal en 2022 .

Les résultats de cette étude, (disponible ici : https://drive.google.com/file/d/1gbhERDtzzXp5TQcsD78tFFCVQ0cViR7g/view?usp=sharing) bien tristes concernant le nombre de débardeurs restants et leurs conditions de vie, ont surtout révélé les intérêts de la préservation de ce métier ainsi que le soutien d'un grand nombre d'acteurs forestiers rencontrés . Tous ces éléments ont poussé l'A.S.B.L Meneurs a rapidement demander une aide financière à la région Wallonne afin de réaliser un travail de fond concernant le soutien de cette technique d'exploitation jusque-là inégalée dans un rapport rentabilité/respect du milieu.

C'est alors qu'un plan de travail ambitieux étalé sur 2 ans lui a été proposé l'été dernier.

Concrètement

En ce début d'année 2024 , nous avons reçu la bonne nouvelle !!!

Le cabinet de Madame la Ministre Tellier et le Département Nature et Forêt ont décidé de suivre nos propositions pour un an.

Un emploi à temps plein pourra dès ce mois de mars être mis au service de la traction animale ; principalement pour soutenir le débardage au cheval.

Voici les missions pour lesquelles la RW a décidé de subventionner l'A.S.B.L Meneurs :

1. Création, organisation et mise en place d'une formation/atelier dans les diverses écoles wallonnes ayant une section forestière

L'étude ayant mis à jour un manque de connaissances et d'expériences sur le sujet dès la formation initiale de la part des gestionnaires forestiers publics et privés. En effet, le débardage au cheval n'est que très peu évoqué dans les cours actuels et les possibilités de visites de chantiers dans le domaine sont faibles à inexistantes.

2. Création, organisation et mise en place d'une formation/atelier à l'intention des gestionnaires publiques et privés déjà en place

La cause précitée ayant ses effets depuis une vingtaine d'années , les gestionnaires actuels n'ont jamais suivi de formation/d'information à ce sujet et sont donc peu sensibilisés à cette technique.

3. Conseils aux gestionnaires de bois privés ou publics :

Entre 15 et 20 propriétaires privés et publics pourront faire appel à l'A.S.B.L pour un soutien à la gestion du débardage au cheval dans leur exploitation. Habitués à ce que les marchands gèrent les exploitations (et imposent leur manière de faire) et souvent inexpérimentés dans la préparation du travail au cheval, il est souvent difficile aux propriétaires de mettre en place cette opération dans la gestion de leurs parcelles (organisation, mise en contact avec des professionnels, sérieux et respectueux, …). C'est ici un rôle de facilitateur que portera l'A.S.B.L Meneurs.

4. Participation aux évènements du secteur :

Notre A.S.B.L représentera la traction animale sur deux évènements cette année 2024 :

DEMO FOREST

Le débardage sera représenté à Démo Forest 2024. Des démonstrations en situations réelles seront proposées : bûcherons, chevaux, et mécanisation vous démontreront leur complémentarité. Olivier Gillet, référence de la traction équine belge montrera la possibilité de déplacement de grumes de grosses dimensions à l'aide d'un trinqueballe moderne. Un stand d'accueil et d'information pour le secteur forestier et le grand public sera installé sur le site. Nous invitons tout le secteur forestier belge et étranger à venir partager leurs expériences.

PETITE FOIRE

La traction animale, volet agricole , sera représentée à la Petite Foire à Tournay. Présente depuis plus de dix ans à cet évènement, l'A.S.B.L proposera , cette année encore, diverses démonstrations en maraîchage principalement , et, cette année ,une simulation d'entretien de vigne sera mise en place. Les membres de l'A.S.B.L, principalement des meneurs, seront à la disposition du public pour répondre à ses questions et pourquoi pas offrir la possibilité d'essayer car La Petite Foire est avant tout un événement de proximité. Nous œuvrerons pour cette édition à créer un village de la traction animale, vendeurs d'outils, bourrelier, bouviers, podologue équin, ...

La traction bovine sera également activement représentée pour la première fois par Philippe Khulmann, référence française dans le domaine, invité spécial de cette édition 2024.

5. Développement d'une formation pour l'usage de la traction animale en microferme

Ce n'est plus un secret… La traction animale pourrait reprendre une place dans notre économie si la raréfaction des énergies fossiles se confirme. Certaines missions agricoles (entre autres) pourraient à nouveau être confiées au cheval. Aussi des collectifs, habitats groupés germant ici et là portent un intérêt à cette méthode proche de leur philosophie. Nous organiserons une formation sur la conduite et l'utilisation de matériel agricole moderne en traction animale.

6. Bien-être animal des animaux de traction

Nous avons proposé à la Région Wallonne de produire un document de référence, basé sur des recherches scientifiques, qui permettra d'informer les meneurs des éléments à tenir en compte afin que leurs chevaux de travail aient des conditions de vie respectueuses de leur bien-être. Il est à noter que le travail n'entrave pas le bien-être de nos chevaux, sous conditions que certaines règles intrinsèquement liées à leur métabolisme et leur conditions sociales soient respectées.

7. Promotion de la traction animale dans les projets communaux en milieu rural

L'A.S.B.L se voit confier la tâche d'éditer un document reprenant toutes les missions qu'un meneur de chevaux peut prester pour les communes. Deux séances d'informations à l'attention des entités communales seront également proposées afin de les sensibiliser à la cause .

L'A.S.B.L se mettra à disposition d'une quinzaine de communes pour réaliser des études de faisabilité pour des travaux hippo-cantonniers, des projets pédagogiques ou touristiques, des travaux d'entretien d'environnements (arrachage de plantes invasives, nettoyage de rivière, …) Une mise en commun des expériences des meneurs communaux sera également mise en place : rencontres de meneurs et animation de groupes d'échanges d'expériences.

Suivi de missions

Afin de réaliser l'ensemble de ces missions, un Comité d'Accompagnement nous soutiendra et nous supervisera. Il est constitué de personnel de la D.N.F, de la S.R.F.B et de la Confédération du Bois.